

Extrait d'acte de naissance

Divorce, séparation de corps

Mis à jour le 25 mars 2015 par « direction de l'information légale et administrative »

Comment faire si...

- **Je me sépare**
- **Tous les «Comment faire si... (particuliers) »**

Il existe quatre cas de divorce. Certains divorces sont de type contentieux (divorce pour faute, pour altération définitive du lien conjugal ou pour acceptation du principe de la rupture). À l'inverse, le divorce par consentement mutuel est de type non contentieux.

Articles connexes

- **Séparation de corps**
- **Divorce par consentement mutuel**
- **Divorce pour acceptation du principe de la rupture du mariage**
- **Divorce pour faute**
- **Divorce pour altération définitive du lien conjugal**
-

Prestation compensatoire

Pour en savoir plus

- Évolution de l'indice des prix à la consommation : ensemble des ménages - Information pratique - Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- Divorce et séparation légale - Couple installé dans l'Union européenne - Information pratique - Commission européenne
- Comment revaloriser le montant de la pension alimentaire ? - Information pratique - Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Voir aussi...

- **Séparation des parents (particuliers)**
- **Aide juridictionnelle (particuliers)**

Où s'adresser ?

Violences Femmes Info - 3919

Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

Traite les violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les coups et blessures et les viols).

Ne traite pas les situations d'urgence (n'est pas un service de police ni de gendarmerie).

Par téléphone

39 19

(appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile)

Ouvert

de 8h à 22h du lundi au vendredi,

et de 9h à 18h le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Appel anonyme.

Appel ne figurant pas sur les factures de téléphone.



***Mairie
de Nargis***

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=N159>